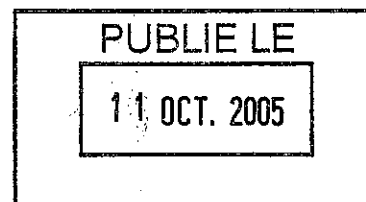


**N° 6 - 120 / 2005 : MODIFICATION AU CONTRAT PROGRAMME DE DURÉE ECO-
EMBALLAGES N° 8153 DU 22 DÉCEMBRE 2000 -
AVENANT N° 4**

Pilote : Traitement des déchets et préventions des risques

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget



Monsieur Michel TRÉBOSC, rapporteur,

L'intégration au 1^{er} Janvier 2005 des communes collectées par le SIVOM du Villefranchois : Arthès, Cambon, Cunac, Fréjairolles, Puygouzon, Saint-Juéry, nous impose, de modifier, par avenant le Contrat Programme de Durée N° 81 53 qui avait été signé avec ECO-EMBALLAGES le 22 Décembre 2000.

Cet avenant prend effet au 1^{er} Janvier 2005 sans modifier l'échéance du contrat initial, arrêté au 21 Décembre 2006.

Par contre, il précise et acte les changements suivants :

↳ Modification de l'annexe 2-1 : portant description du projet

↳ Modification de l'annexe 3-1 : portant changement du périmètre avec la prise en compte des communes de : Arthès, Cambon, Cunac, Fréjairolles, Puygouzon, Saint-Juéry.

Ces communes représentent 15 027 habitants ce qui porte la population totale de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois concernée par le présent contrat à 73 665 habitants sur la base de l'année 1.

↳ Actualisation de l'annexe 4-1 : mise en conformité des objectifs de valorisation avec le nouveau territoire.

Les annexes 2-1, 3-1 et 4-1 et l'avenant N° 4 sont annexés à la présente délibération.

En outre, ECO-EMBALLAGES confirme que le soutien financier versé au titre du soutien à la tonne triée reste inchangé et s'effectue suivant le barème à la performance définie dans le contrat initial et ce jusqu'à son terme.

De plus les soutiens versés au titre de l'aide au démarrage seront attribués sans le compte de la population provenant du SIVOM du Villefranchois qui a déjà perçu des SAD au démarrage depuis le début de l'exploitation au titre du Contrat Programme de Durée N° 8128.

Le montant des droits au soutien d'aide au démarrage pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois reste identique à ceux calculés lors de l'avenant N° 3 au présent contrat à savoir 51 299.54 € pour la première année.

Je vous demande

D'approuver les modifications portées au Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

D'approuver la conclusion d'un avenant N° 4 au Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant N° 4 au Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000 et à remplir toutes les formalités inhérentes au dossier.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

VU l'avenant N° 4,

VU les annexes 2-1, 3-1 et 4-1 modifiées figurant en annexe,

VU l'avenant N° 4 annexé,

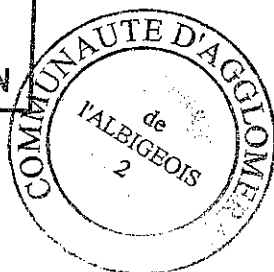
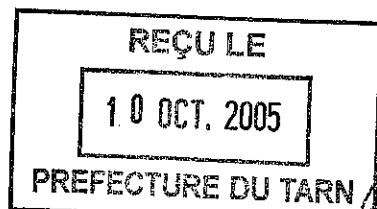
ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **APPROUVE** les modifications portées au Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

↳ **APPROUVE** la conclusion d'un avenant N° 4 au Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant N° 4 au Contrat Programme de Durée ECO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000 et à remplir toutes les formalités inhérentes au dossier.



Pour extrait conforme,
Fait le 27 Septembre 2005

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

AVENANT N° 4
au Contrat Programme de Durée n° 81 53 signé le 22/12/2000

Entre **ECO-EMBALLAGES**,

Société anonyme au capital de 1 828 800 euros., immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le n° 388 380 073, ayant son siège social à Levallois-Perret (92300), 44, avenue Georges Pompidou, représentée par son Directeur Régional, Monsieur Jacques **POUJADE**,

Et **LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS - C2A**,

Parc F. Mitterand – 81160 SAINT JUERY

représenté par son Président, Monsieur Philippe **BONNECARRERE**,
ci après dénommé la "Collectivité"

La C2A reprenant le service de collecte et de traitement des déchets ménagers des Communes d'Arthes, Cambon, Cunac, Frejairolles, Puygouzon, et Saint-Juery; ECO - EMBALLAGES et la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS (C2A) conviennent de modifier le Contrat Programme de Durée n° 81 53 comme suit :

MODIFICATION DE L'ANNEXE 2.1 - DESCRIPTION DU PROJET

L'Annexe 2-1 du Contrat est remplacée par l'Annexe 2-1 du présent Avenant.

MODIFICATION DE L'ANNEXE 3.1 - PERIMETRE

L'Annexe 3-1 du Contrat est remplacée par l'Annexe 3-1 du présent Avenant.

MODIFICATION DE L'ANNEXE 4.1 - OBJECTIF DE VALORISATION

L'Annexe 4-1 du Contrat est remplacée par l'Annexe 4-1 du présent Avenant.

MODIFICATION DU TITRE II – CONDITIONS PARTICULIERES**ARTICLE SUPPLEMENTAIRE AU TITRE II :****ARTICLE 22 : SOUTIEN A L'AIDE AU DEMARRAGE (SAD)**

I – Intégration des Collectivités provenant de la C.C. du Villefranchois :

Les Communes provenant de la C.C. du Villefranchois ayant déjà perçu des soutiens au Démarrage depuis le début de l'exploitation au titre du Contrat Programme de Durée n°8128. Le Calcul du SAD se fera sans le compte de population de communes provenant de la C.C. du Villefranchois. Le Montant des droits au SAD pour la C2A reste identique à ceux calculés lors de l'avenant N°3 au présent contrat à savoir 51299,54€ pour la première année.

Le présent Avenant prend effet à compter du 01/01/2005.

L'échéance du contrat restant inchangée au 21/12/2006.

Les autres clauses du Contrat Programme de Durée demeurent inchangées.

Fait à SAINT JUERY,

En deux exemplaires

Le - 5 SEP. 2005

C.A. de l'ALBIGEOIS - C2A
Monsieur Philippe BONNECARRERE
Président



**ECO-
EMBALLAGES**

Immeuble le Sirius - Bâtiment A
239, route de Saint-Simon - 31081 TOULOUSE CEDEX
Tél 05 61 19 07 50 - Fax 05 61 19 07 55

ECO-EMBALLAGES
Monsieur Jacques POUJADE
Directeur Régional

C2A

081053

Scénario : Intégration des CL Villefranche Albigeois

Population selon le recensement de 1999	73 665
Taux d'habitat vertical (%)	14,54%
Densité hors habitat vertical (hab./km ²)	301
Production d'ordures ménagères (kg/hab./an)	400,0

Début d'exploitation

2004T4

Population desservie en collecte sélective pour 3 matériaux
(habitants desservis en fin de période pour trois matériaux au moins)

2005	73 665
2006	73 665
2007	73 665
2008	73 665
2009	73 665
2010	73 665

Calendrier de montée en puissance de la collecte sélective en porte à porte

(habitants desservis, prorata temporis sur l'année civile)

Année	Acier	Aluminium	Papiers/cartons	Plastiques	Verre
2005	73 665	73 665	73 665	73 665	6 653
2006	73 665	73 665	73 665	73 665	6 653
2007	73 665	73 665	73 665	73 665	6 653
2008	73 665	73 665	73 665	73 665	6 653
2009	73 665	73 665	73 665	73 665	6 653
2010	73 665	73 665	73 665	73 665	6 653

Population desservie dans le(s) contrat(s) précédent(s) : 73 665

Description du programme de collecte en porte à porte

Composition du flux BCJMP : Tous matériaux sauf verre
 Organisation de la collecte : Collecte en substitution
 Fréquence de collecte : 1
 Récipient de collecte : Récipients divers
 Véhicule de collecte : Véhicules divers
 Statut de l'opérateur : Pluralité d'opérateurs

Montée en puissance

Année	Trimestre	Population desservie
2004	T4	73 665
2005	T1	73 665

Composition du flux V : Verre
 Organisation de la collecte : Collecte en substitution
 Fréquence de collecte : 1
 Récipient de collecte : Caissette
 Véhicule de collecte : Benne multi-compartmentée
 Statut de l'opérateur : Opérateur privé

Montée en puissance

Année	Trimestre	Population desservie
2004	T4	6 653
2005	T1	6 653

Description du programme de collecte en apport volontaire

Composition du flux V : Verre
 Récipient de collecte : Conteneur
 Véhicule de collecte : Benne équipée pour le levage des conteneurs
 Statut de l'opérateur : Régie

Montée en puissance

Année	Trimestre	Parc de conteneurs
2000	T1	55
2002	T3	65
2004	T4	85
2005	T4	85

ANNEXE 3.1 PERIMETRE DE LA COLLECTIVITE

Collectivité : C2A
 N° de la Collectivité : CL081053
 Périmètre au : 01/01/2005

INSEE	Nom de la commune	Population	Log Total	Log > 10	Superficie
81018	ARTHES	2 164	849	0	10.01
81052	CAMBON	1 383	466	0	7.71
81074	CUNAC	1 146	411	0	6.38
81097	FREJAIROLLES	977	354	0	17.41
81218	PUYGOUZON	2 722	984	0	12.53
81257	SAINT-JUERY	6 635	2 811	360	9.21
81004	ALBI	46 274	21 823	4 331	44.26
81059	CARLUS	547	199	0	10.6
81063	CASTELNAU-DE-LEVIS	1 403	486	0	21.42
81079	DENAT	619	206	0	15.01
81113	LABASTIDE-DENAT	239	94	0	7.43
81144	LESCURE-D'ALBIGEOIS	3 660	1 416	0	14.18
81156	MARSSAC-SUR-TARN	2 392	969	0	7.17
81232	ROUFFIAC	521	184	0	11.13
81274	SALIES	646	208	0	3.55
81284	SEQUESTRE	1 426	504	10	5.42
81297	TERSSAC	911	361	0	5.43

Contexte démographique

Nombre de Communes	17	Population	73 665
Taux Hab. Vertical	14.54	Cont. Rural/Urban	SEMI URBAIN
Densité	352.72	Den. H. Hab. Vert.	301.43
Nombre Total de Logement	32 325	Nb Total d'immeubles > 10 Lgts	4 701

Scénario : Intégration des CL Villefranche Albigeois

I - Objectifs de valorisation pour la période d'exploitation (collecte sélective effective pour trois matériaux au moins)

Matériaux issus de collecte sélective

Année	Acier			Aluminium			Papier Carton			Flaconnages plastiques		
	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)
2005	73 665	110	1,50	73 665	7,4	0,100	73 665	516	7,0	73 665	206	2,80
2006	73 665	133	1,80	73 665	7,4	0,100	73 665	626	8,5	73 665	236	3,20
2007	73 665	133	1,80	73 665	7,4	0,100	73 665	626	8,5	73 665	236	3,20
2008	73 665	133	1,80	73 665	7,4	0,100	73 665	626	8,5	73 665	236	3,20
2009	73 665	133	1,80	73 665	7,4	0,100	73 665	626	8,5	73 665	236	3,20
2010	73 665	133	1,80	73 665	7,4	0,100	73 665	626	8,5	73 665	236	3,20

VerreCompostage

Année	Porte à porte			Apport volontaire ttes couleurs			Apport volontaire verre blanc			Papier carton composté		
	Population desservie	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes	Ratio (kg/h.)
2005	6 653	200	30,0	67 012	1 608	24,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2006	6 653	200	30,0	67 012	1 675	25,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2007	6 653	200	30,0	67 012	1 675	25,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2008	6 653	200	30,0	67 012	1 675	25,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2009	6 653	200	30,0	67 012	1 675	25,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2010	6 653	200	30,0	67 012	1 675	25,0	0	0	0,0	0	0	0,0

* pour les périodes au cours desquelles coexistent pour un matériau une collecte en porte à porte et une collecte en apport volontaire, la population desservie est par convention égale à la somme de la population desservie en apport volontaire à la fin du contrat et de la population desservie en porte à porte pour l'exercice considéré.

Nota: dans un souci de simplification, les objectifs sont évalués pour des périodes annuelles complètes, même pour l'année d'échéance du contrat.

Annexe 4.1 - suite

Métaux récupérés sur unité de traitement

Année	Acier ex compost				Alu ex compost				Acier ex mâchefers				Aluminium ex mâchefers									
	qualité A		qualité B		qualité A		qualité B		Population desservie		Tonnes brutes		Ratio (kg/h.)		Population desservie		Tonnes brutes		Ratio (kg/h.)			
	Tonnes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Tonnes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes	Ratio (kg/h.)	
2005	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
2006	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
2007	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
2008	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
2009	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0
2010	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,0

Synthèse

Valorisation énergie

Année	Population desservie	Tonnages valorisés		Tonnages soutenus		Plastiques mélangés	Flacons plastiques	Papier	Alu	Totaux	Taux conventionnel	Valorisation globale
		Alu	Papier	Alu	Papier							
2005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32,03	2 648
2006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,81	2 877
2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,81	2 877
2008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,81	2 877
2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,81	2 877
2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34,81	2 877

II - Objectifs de valorisation hors période d'exploitation (collecte sélective non effective pour trois matériaux au moins)